



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le **13 MARS 2023**

ID : 087-218717809-20230308-2023007-DE

2023 007

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**  
**Le 8 mars**

**Nombre de Conseillers :** le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> mars 2023

**en exercice -23-**  
**présents 18**  
**votants 22**

**PRÉSENTS :** Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, Mme ROCHETEAU, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DELOS, M. BÉNARD.

**ABSENTS :** M. LAUSERIE, Mme LACOUR, M. HAU, M. FIKRI, Mme DOUSSAINT

**Pouvoirs :** M. LAUSERIE donne pouvoir à M. CHARVILLAT, Mme LACOUR donne pouvoir à Mme FOUCAUD, M. HAU donne pouvoir à M. PREUILH, M. FIKRI donne pouvoir à M. BERGERON.

Monsieur Franck PREUILH a été élu secrétaire de séance.

## ADHÉSION AU COLLECTIF BON SENS PAYSAN PROJET DE TRAM TRAIN LIMOUSIN

Le collectif Bon Sens Paysan est une association créée en 2015 à l'initiative de jeunes limougeauds issus d'horizons divers sensibles aux enjeux de la mobilité propres aux territoires ruraux .Le collectif est aujourd'hui constitué d'entreprises , d'associations, de particuliers réunis pour promouvoir le projet de tram train Limousin, projet de transport collectif qui consiste à partir du réseau ferroviaire existant ,à desservir Limoges et les communes environnantes dans un rayon de 60 km soit un lieu de vie de 435 000 personnes.

Le tram train est un projet de territoire dont la finalité n'est pas de remplacer la voiture mais de proposer une alternative crédible accessible à tous qui viendrait compléter les autres moyens de déplacement déjà en service. La création de 22 stations nouvelles serait nécessaire pour étoffer le maillage existant ainsi que la rénovation de l'infrastructure ferroviaire pour permettre un départ toutes les 30 minutes aux extrémités des lignes et proposer un service continu en journée.

Madame le Maire propose que la commune s'associe au projet de tram train Limousin en devenant membre du collectif Bon Sens Paysan. La cotisation est de 1€symbolique, Madame le Maire propose d'ajouter à l'adhésion un don de 50 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

- **APPROUVE** l'adhésion au collectif Bon Sens Paysan pour 1 € symbolique
- **APPROUVE** le versement d'un don de 50 €
- **CHARGE** Madame le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de cette adhésion.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme*

Le Maire,

**Claudette ROSSANDER**

Signé par : Claudette  
ROSSANDER  
Date : 09/03/2023  
Qualité : MAIRE